



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E186829

VALABLE JUSQU'AU 10/05/2024

ÉDITÉ LE 11/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 31/07/2020

Forme juridique : SNC

Capital : 13 868 688

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANCY 2020B00756

Siret : 457 503 837 02526

Code NACE : 4671Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 044098409

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AA719499

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : TOTAL ENERGIES PROXI NORD EST

Sigle : TOTAL ENERGIES PROXI NORD EST
138 RUE ANDRE BISIAUX
54320 MAXEVILLE

Téléphone : 33 16 01 50 60

Fax : 03 20 10 26 68

Portable :

Site Internet :

E-mail : guillaume.girard@pne.totalenergies.com

Responsabilité légale :
BELLIER-THOURET CÉCILIA PRÉSIDENTE

Effectif moyen : 744 Tranche de classification : EFF6B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	11/05/2021
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	11/05/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	11/05/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière bois	11/05/2021
o Poêle ou insert bois	11/05/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	11/05/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	11/05/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NANCY
46, RUE JACQUINOT
54000 NANCY

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.